

Compte rendu de la commission bâtiments publics
Du 12 Février 2018 à 18h30

Présents : André CHAPAT, Gérard LOCATELLI, Gérard BERTINI.

Tavaux au restaurant scolaire(Sol plonge et faïences cuisine) :

Entreprise Sévenne carrelage Sarola :6226,00 £ ttc

Entreprise Balaye : 5251,70 .£ ttc **Entreprise retenue**

Carrelage salle des trophées :

Entreprise Sévenne carrelage :7756,00£ ttc

Entreprise Balaye : 7118,92£ ttc

Mr Sarola n'ayant pas répondu à notre demande de RV, L'entreprise Balaye est retenue.

Travaux église (passerelle)

L'entreprise BOULE, moins distante a été retenue en Janvier 2018.

Pare soleil PROXI

L'entreprise Beauquis a été retenue pour des pare soleil intérieurs conformes à la réglementation. Coût : 508,32£ ttc

Les pare soleil des arcades se décideront lors de la réalisation du budget.

L'accord est donné pour la plantation d'une haie sécurisante au cimetière d'Illins (demande de l'association La Chapelle d'Illins)

L'accord est donné pour faire réaliser le bornage et l'étude de sols sur L OAP Centre Bourg.

Fin de la réunion à 20h.